

Hopfenweg 21
PF/CP 5775
CH-3001 Bern
T 031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

DFF
Monsieur Ueli Maurer
Conseiller fédéral
Palais fédéral
Berne

Courriel : zentrale-vignette@ezv.admin.ch

Berne, le 27 septembre 2017

Révision totale de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales. Consultation.

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous donner la possibilité d'exprimer notre avis sur ce projet et c'est bien volontiers que nous vous faisons parvenir notre réponse.

Sur le fond, nous sommes favorables au passage de la vignette autocollante à une vignette électronique. Nous pouvons comprendre que le Conseil fédéral ne souhaite pas charger le projet en renonçant à proposer une augmentation de la vignette autoroutière afin de donner toutes les chances à ce projet.

Etant donné toutefois que le coût de la vignette n'a plus été modifié depuis 1995, il faudrait au moins l'adapter au renchérissement survenu depuis lors. Nous ne pensons pas que le peuple dirait non au changement de système assorti d'une hausse modérée de la vignette avec un coût de l'ordre de 50 à 60 francs. Il ne faut pas oublier que le refus du peuple en 2013 concernait un projet qui faisait passer la vignette d'un coup de 40 à 100 francs suisses ! En augmentant sensiblement le coût de la vignette, on couvrirait davantage les coûts externes du trafic routier (accidents, pollution etc.), ce qui se justifie dans une perspective d'une mobilité plus durable.

Vous trouverez quelques éléments supplémentaires de notre réponse dans le questionnaire annexé.

Nous vous adressons, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Adrian Wüthrich
Président



Denis Torche
Responsable du dossier de
politique fiscale

